



Nous avons le plaisir de vous inviter à :



« L'Aigle de Meaux »



Epreuve du Challenge de l'Avenir du CDE77
Compétition fleuret

Dimanche 13 février 2022

Halle Tauziet salle Christian ROUSSEL
Centre Médico Sportif
24, avenue Franklin Roosevelt
77100 Meaux
escrimeaux@sfr.fr



L'accès au complexe sportif se fera dans le respect strict des mesures sanitaires en vigueur. Le pass sanitaire sera obligatoire pour toute personne de plus de 12 ans souhaitant accéder à la compétition (arbitres, athlètes, Maîtres d'Armes, accompagnateurs et bénévoles).

Catégories et horaires :

M158h30
M1311h00
M1113h30
M915h00
M716h00

Les inscriptions seront closes 15 minutes plus tard.

Licence : Présentation obligatoire de la licence 2021/2022 sauf inscription sur le site de la FFE, rubrique compétition.

Engagements : Les inscriptions se feront au plus tard le jeudi 10 février 23h59, en ligne sur le site de la FFE rubrique compétition www.escrime-ffe.fr



Les droits d'engagements sont de :

M15 : 10€
M13 : 10€
M11 : 10€
M9 : 10€
M7 : Gratuit

Tenue : Tenue 350 Nw (veste et pantalon),
Sous- cuirasse 350 Nw, 800 Nw pour M13 et M15.
NORMES OFFICIELLES FFE.

Armes : M15 : fleuret électrique (lame 5)
M13 : fleuret électrique (lame 2)
M11 : fleuret électrique (lame 2)
M9 : fleuret électrique (lame 0 poignée droite)
M7 : fleuret simple (lame 0 poignée droite)

Formule :

Pour les catégories de M9 à M15, un tour de poule sans élimination suivi d'un tableau d'élimination directe. La troisième place ne sera pas tirée.

M7 Poule 3 touches en 2 minutes
M9 Poule 3 touches en 2 minutes
Tableau 6 touches en 2x2 minutes (1 mn pause)
M11 Poule 4 touches en 3 minutes
Tableau 8 touches en 2x2 minutes (1 mn pause)
M13 Poule 4 touches en 3 minutes
Tableau 8 touches en 2x3 minutes (1 mn pause)
M15 Poule 5 touches en 3 minutes
Tableau 10 touches en 2x3 minutes (1 mn pause)

Récompenses : Filles et garçons aux 8 premiers de chaque catégorie.

Arbitrage : Chaque club doit prévoir 1 arbitre diplômé pour 4 tireurs engagés dans la journée. Les arbitres percevront une indemnité en fonction du diplôme qui devra être présenté lors de l'inscription et au tarif en vigueur au département 77 (maximum arbitre régional).

Directoire technique : Le directoire technique est seul habilité à étudier les recours et à trancher les cas litigieux. Sa décision sera sans appel sur le lieu de la compétition.

La journée se déroulera sans interruption. Le CEM décline toute responsabilité en cas de perte et /ou de vol pendant la compétition. Le CEM, organisateur du challenge, se réserve le droit d'apporter les aménagements nécessaires au bon déroulement de l'épreuve.

Challenge de l'Aigle de Meaux :

Attribué au club marquant le plus de points à l'issue de la compétition suivant le barème pour chaque catégorie :

- 10 points au premier,
- 8 points au deuxième,
- 7 points au troisième,
- 6 points au cinquième,
- 5 points au sixième,
- 4 points au septième
- 3 points au huitième.

Coefficient de 1 pour un nombre de 1 à 9 tireurs dans la catégorie, 2 pour un nombre de 10 à 19 tireurs et 3 pour un nombre égal ou supérieur à 20.

Pour tout renseignement

escrimeaux@sfr.fr

Madame Enguehard : 06.33.00.76.41

Madame Besnault : 06.64.42.89.03